

L'an DEUX MIL QUATORZE, le SAMEDI 28 JUIN, à 09 h 10, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en quatrième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 13 h 30).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. FURIA Anissa a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ LOWINSKY Jacques/ VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini/ MAILLOT Gérard/ ADAME Brigitte/ FRANÇOISE Gérard/ CLAIN Claudette/ FONTAINE Gabrielle/ COUDERC Alain/ HOARAU Brigitte/ ALI Lainati/ PESTEL René Louis/ ISIDORE Marylise/ DELORME Éric/ ANDAMAYE Marie-Annick/ CHOPINET Gérard/ VOLIA Laetitia/ BOMMALAIS Geneviève/ EUPHRASIE Didier/ ASSABY Maximilien/ MARCHAU Jean-Pierre/ CADJEE Ibrahim/ DUCHEMANN Yvette/ LOYHER Jeanne/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ RAMASSAMY Nathalie/ BARDINOT Sonia (arrivée à 09 h 47, au Rapport n° 14/4-01)/ ORPHÉ Monique/ VARONDIN Frédéric/ BAREIGTS Éricka/ ARLANDON Corine/ BELDA David/ MÉLADE Thierry/ SILOTIA William/ BÉLIM Audrey/ FURIA Anissa/ FUMA Sudel/ ANILHA Fernande/ VICTORIA René-Paul/ LAGOURGUE Michel/ HOARAU Serge/ HUBERT Richenel/ MOREL Jean-Jacques/ VITRY Faouzila/ HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

HOAREAU Jean-François		par LOWINSKY Jacques
ESPÉRET Jean-Pierre		par Yvette DUCHEMANN
KICHENIN Virgile		par MAILLOT Gérard
ARMAND Alain	toute la durée de la séance	par EUPHRASIE Didier
HUMBLOT Nicole		par CLAIN Claudette
JAVEL François		par NAILLET Philippe
DINDAR Nassimah		par HOARAU Serge
FONTAINE Gabrielle	à son départ, à 12 h 00, au Rapport n° 14/4-24	par FRANÇOISE Gérard
MOREL Jean-Jacques	à son départ, à 12 h 24, au Rapport n° 14/4-33	par LAGOURGUE Michel

Les membres présents, au nombre de 46 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application de l'Article L. 2121-14 (alinéas 2 et 3) du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, de FRANÇOISE Gérard en qualité de Président de Séance chargé de remplacer le Maire pour diriger les débats et pour mettre aux voix les Rapports relatifs au Compte Administratif :

- 14/4-03 Budget principal,
- 14/4-06 Budget Annexe Eau,
- 14/4-08 Régie Affaires Funéraires,
- 14/4-11 Régie Marchés et Droits de Place.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du Maire, adoptée à l'unanimité des votants, le Rapport n° 14/4-66 - ayant pour objet la gestion de l'effectif communal - suppression d'un emploi permanent de chargé de communication (journaliste) -, en application de l'Article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de RUN Action	Rapport n° 14/4-36
(1) JAVEL François		au titre de l'OTI Nord	
- ANNETTE Gilbert		au titre de la CDE Saint-Denis	
- CADJEE Ibrahim			
- RAMASSAMY Nathalie			
- CLAIN Claudette			
- ADAME Brigitte			
- HO-SHING Cynthia			
- COUDERC Alain	Recours de réception en préfecture N° 15-20140628-14400-2-DE Date de réception préfecture : 03/07/2014	au titre de l'OMS	
(1) élu absent à la séance	OTI... Office de Tourisme Intercommunal du Nord		
CDE... Caisse des Écoles de Saint-Denis	OMS Office Municipal des Sports		

.../...

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales
(suite)

- PESTEL René Louis à titre personnel Rapport n° 14/4-37
- NAILLET Philippe au titre de l'EPFR Rapport n° 14/4-54
- LOYHER Jeanne
- (2) ESPÉRET Jean-Pierre
- HOARAU Serge

(2) élu absent à la séance

EPFR Établissement Public Foncier de la Réunion

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires	Remarques
ARRIVÉES		
BARDINOT Sonia	à 09 h 47	au Rapport n° 14/4-01
DÉPLACEMENTS		
BAREIGTS Éricka MOREL Jean-Jacques VITRY Faouzia	de 10 h 47 à 10 h 51	du Rapport n° 14/4-05 au Rapport n° 14/4-06
VICTORIA René-Paul	de 11 h 28 à 11 h 45	du Rapport n° 14/4-20 au Rapport n° 14/4-22
ANNETTE Gilbert	de 11 h 39 à 12 h 00	du Rapport n° 14/4-22 au Rapport n° 14/4-25
COUDERC Alain	de 12 h 57 à 13 h 07	du Rapport n° 14/4-47 au Rapport n° 14/4-56
DÉPARTS		
FONTAINE Gabrielle	à 12 h 00	au Rapport n° 14/4-24 procuration à FRANÇOISE Gérard
MOREL Jean-Jacques	à 12 h 24	au Rapport n° 14/4-33 procuration à LAGOURGUE Michel
HO-SHING Cynthia	à 12 h 35	au Rapport n° 14/4-37
LAGOURGUE Michel	à 13 h 27	avant clôture de séance

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le

3 JUL. 2014

et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 46 sur 55.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140628-14400-2-DE
Date de réception préfecture : 03/07/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/07/2014


Gilbert ANNETTE